021-242100410-20111012-2011-10-12_020-DE

Date de signature : 13/10/2011 Date de réception : 13/10/2011

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 12 octobre 2011

Président: M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT Convocation envoyée le 5 octobre 2011 Publié le 13 octobre 2011 Nombre de membres du Conseil de Communauté: 82 Nombre de présents participant au vote : 66 Nombre de membres en exercice : 82 Nombre de procurations: 13 Membres présents : M. François REBSAMEN M. Alain MILLOT M. Louis LAURENT M. Pierre PRIBETICH M. Benoît BORDAT M. Roland PONSAA M. Jean ESMONIN M. Joël MEKHANTAR M. Michel ROTGER M. Gilbert MENUT M. Christophe BERTHIER M. François NOWOTNY M. Rémi DETANG Mme Dominique BEGIN-CLAUDET M. Philippe DELVALEE M. Jean-Patrick MASSON M. Georges MAGLICA M. Michel FORQUET M. José ALMEIDA Mme Christine DURNERIN M. Claude PICARD M. François DESEILLE Mme Nelly METGE M. Gaston FOUCHERES

M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS
M. Me Elisabeth BIOT
M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN
Mile Nathalie KOENDERS
M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL
Mme Marie-Josèphe DURNETM. Odston FOCCHERCS
M. Deirre PETITJEAN
M. Pierre PETITJEAN
M. Nicolas BOURNY
M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Marie-Françoise PETEL
M. Philippe GUYARD

M. Gérard DUPIRE

ARCHEREY

M. Pierre-Olivier LEFEBVRE

M. Jean-François GONDELLIER M. Mohammed IZIMER M. Gilles MATHEY Mme Catherine HERVIEU Mme Hélène ROY Mme Françoise EHRE M. François-André ALLAERT Mme Myriam BERNARD Mme Geneviève BILLAUT M. Jean-Claude DOUHAIT M. Mohamed BEKHTAOUI M. Murat BAYAM M. Jean-Paul HESSE Mme Jacqueline GARRET-RICHARD M. Michel BACHELARD Mlle Badiaâ MASLOUHI Mme Joëlle LEMOUZY M. Philippe BELLEVILLE

M. Patrick MOREAU M. Jean-Yves PIAN M. Norbert CHEVIGNY
M. Dominique GRIMPRET Mlle Stéphanie MODDE Mme Noëlle CAMBILLARD.

M. Didier MARTINM. Philippe CARBONNELM. Jean-Pierre SOUMIERM. Alain LINGER

Membres absents :

M. Jean-François DODET Mme Colette POPARD pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME

M. Alain MARCHAND M. Yves BERTELOOT pouvoir à M. Alain MILLOT

M. Rémi DELATTE M. André GERVAIS pouvoir à M. Michel JULIEN

Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Gérard DUPIRE Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Pierre PRIBETICH Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mlle Nathalie KOENDERS

M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER

Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT

M. Gilles TRAHARD pouvoir à Mme Noëlle CAMBILLARD.

GD2011-10-12_020 N°20 - 1/2

OBJET: HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Habitat à loyer modéré - Demande de subventions PLH - VILLEO : construction de 21 logements BBC (16 PLUS, 5 PLAi), écoquartier Montmuzard (phase 1), 2 rue Edgar Quinet à Dijon

VILLEO va réaliser la construction de 21 logements collectifs situés au sein de l'éco-quartier Montmuzard, 2 rue Edgar Quinet à Dijon. Cette opération est financée au titre de la délégation 2011 de gestion des aides à la pierre du Grand Dijon.

Il est précisé que ce programme est également lauréat de l'appel à projets « basse énergie » de la Région Bourgogne et que sa construction s'inscrira dans le standard énergétique « Passif ».

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, VILLEO, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de :

- 208 000 € au titre des PLUS,
- 92 500 € au titre des PLAi, représentant 9,48 % du coût prévisionnel TTC (3 170 834 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose sur le concours financier du Conseil Régional, du Conseil Général, du « 1% Logement », ainsi que sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura également recours à l'emprunt.

Vu l'avis de la Commission,

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'attribuer à VILLEO 28 boulevard Clemenceau BP 30312 21003 DIJON cedex-, pour l'opération de construction de 21 logements collectifs (16 PLUS, 5 PLAi), situés 2 rue Edgar Quinet à Dijon, deux subventions d'un montant total de 300 500 €, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH):
 - 208 000 € au titre des PLUS.
 - 92 500 € au titre des PLAi.
- de dire que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants;
- de dire que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par VILLEO, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.

GD2011-10-12 020 N°20 - 2/2